



ALLIANCE DES LABELS DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE EN FRANCE

UNECE
4 AVRIL 2017





LABEL EGALITE ET LABEL DIVERSITE EN FRANCE

- Deux labels d'Etat
- Une association des pouvoirs publics (5 ministères), des partenaires sociaux et des experts

- Trois approches possibles

➔ Label Egalité

➔ Label Diversité

➔ Dispositif Alliance



LE LABEL EGALITE PROFESSIONNELLE





Pourquoi un label Egalité?



- Une situation qui ne progresse pas et qui régresse sur certains points
- En France, « Les négociateurs négocient peu, les contrôleurs contrôlent peu, et les juges jugent peu »*
- Pourquoi ne pas mettre en œuvre une approche complémentaire : distinguer et promouvoir les employeurs qui ont, en matière d'égalité professionnelle, des pratiques exemplaires ?
- « Plutôt convaincre que contraindre »

* : Brigitte GRESY, Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – juillet 2009





Définition du Label Egalité



- Reconnaissance par l'Etat et les partenaires sociaux, d'un employeur
- qui agit concrètement, efficacement et dans la durée pour l'égalité professionnelle et la mixité au sein de son organisme, au delà de la loi
- À la suite d'audits tierce partie effectués par un organisme neutre et en référence aux dispositions d'un cahier des charges





Label Égalité Professionnelle



■ Trois versions du cahier des charges

➔ société de moins de 50 personnes

➔ société de plus de 50 personnes

➔ organisme public





Label Égalité Professionnelle



- L'Etat, les partenaires sociaux et les experts :
 - ➔ élaborent le label
 - ➔ font évoluer le label
 - ➔ interviennent dans la prise de décision
- Le Label s'intéresse également aux relations avec les fournisseurs, les partenaires et les clients
- Le Label a été lancé officiellement par le Premier Ministre français, le 28 juin 2004





LE LABEL EGALITE



LES 5 PARTIES THEMATIQUES DU CAHIER DES CHARGES DU LABEL EGALITE

Diagnostic en
référence aux
critères de
discrimination

Analyse des
risques

Etat des
dispositifs
existants

Engagements

Sensibilisation

Communication

Formation

Maîtrise des
processus de
Gestion des
Ressources
Humaines

Achats
responsables

Politique de
partenariat

Orientations
clients /
usagers

Mesures

Bilans

Ajustements

DIALOGUE SOCIAL



LE LABEL EGALITE



Le processus de labellisation





LE LABEL EGALITE



L'Etat – Ministères

Les organisations syndicales de salariés – 5 membres

Les organisations d'employeurs – 5 membres

SECRETARIAT TECHNIQUE : AFNOR Certification

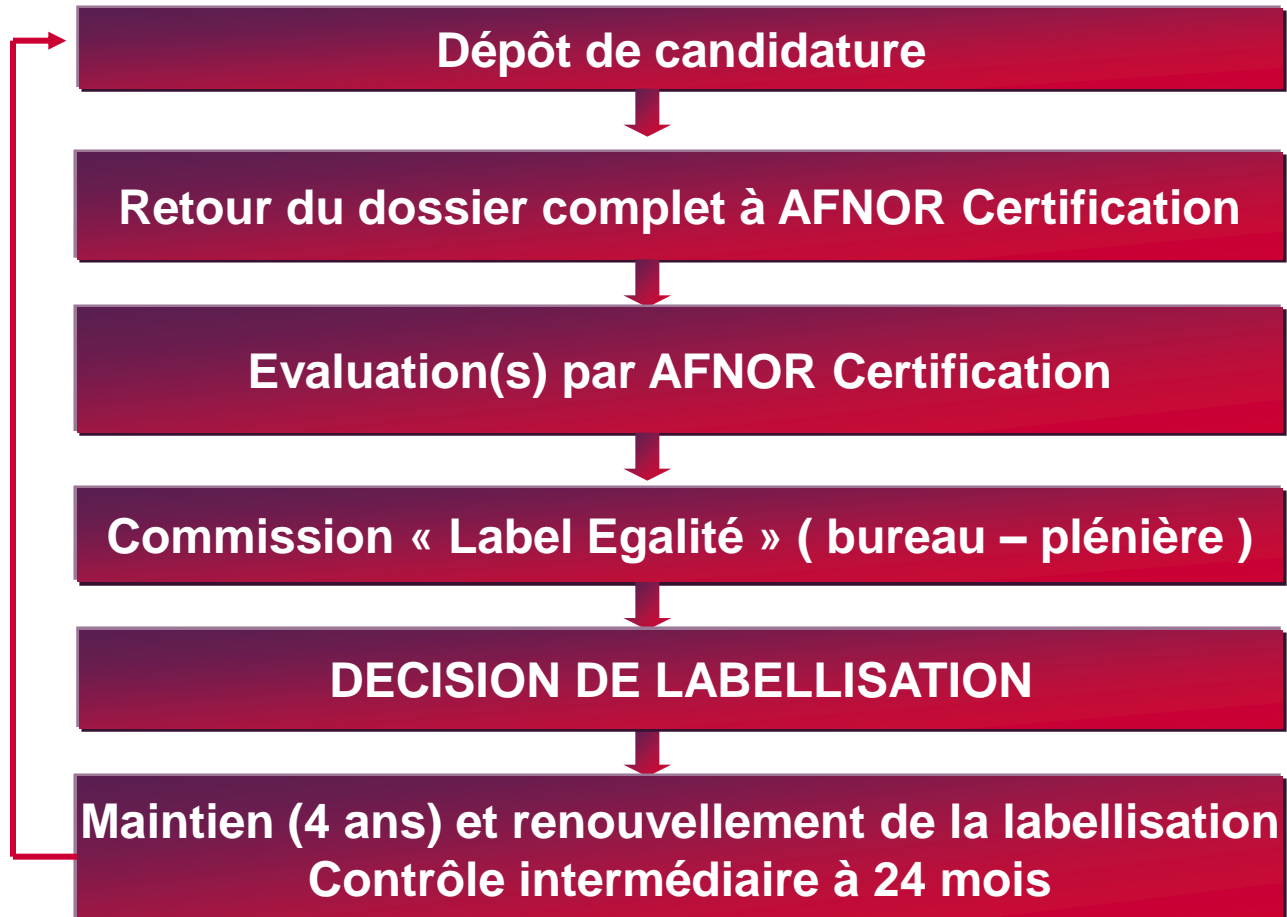




LE LABEL EGALITE



Le processus de labellisation





LE LABEL EGALITE



BILAN

- Un sujet toujours d'actualité
- Des secteurs d'activité plus ou moins engagés
- Mobilisation des pme et de la sphère publique
- Nécessité d'aller au delà de la gestion des ressources humains



LE LABEL EGALITE DEVELOPEMENTS



- Modernisation des procédures d'évaluation
- Adaptations pour les TPE/PME
- Notation sociale
- Investissements publics



LE LABEL DIVERSITE





LE LABEL DIVERSITE



- **La diversité n'est pas recherchée en tant que telle**
- **La diversité est une conséquence naturelle**
- **Cette approche exclue les quotas et la discrimination positive**



Définition du Label Diversité



- Reconnaissance par l'Etat, les partenaires sociaux, les experts, d'un employeur
- qui agit concrètement, efficacement et dans la durée contre les discriminations au sein de son organisme et au delà de la loi
- À la suite d'audits tierce partie effectués par un organisme neutre et en référence aux dispositions d'un cahier des charges





Label Diversité



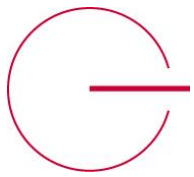
■ Trois versions du cahier des charges

➡ société de moins de 50 personnes

➡ société de plus de 50 personnes

➡ organisme public





Label Diversité



- L'Etat, les partenaires sociaux et les experts :
 - ➔ élaborent le label
 - ➔ font évoluer le label
 - ➔ interviennent dans la prise de décision

- Le Label s'intéresse également aux relations avec les fournisseurs, les partenaires et les clients

- Le Label est lancé officiellement le 11 septembre 2008





LES 6 PARTIES THEMATIQUES DU CAHIER DES CHARGES DU LABEL DIVERSITE

Diagnostic en
référence aux
critères de
discrimination

Analyse des
risques

Etat des
dispositifs
existants

Engagements

Sensibilisation

Communication

Formation

Cellule
d'écoute

Maîtrise des
processus de
Gestion des
Ressources
Humaines

Achats
responsables

Politique de
partenariat

Orientations
clients /
usagers

Mesures

Bilans

Ajustements

DIALOGUE SOCIAL



LE LABEL DIVERSITE



Le processus de labellisation





LE LABEL DIVERSITE



L'Etat – 5 directions de Ministères

Les organisations syndicales de salariés – 5 membres

Les organisations d'employeurs – 5 membres

L'Association Nationale des DRH

5 membres

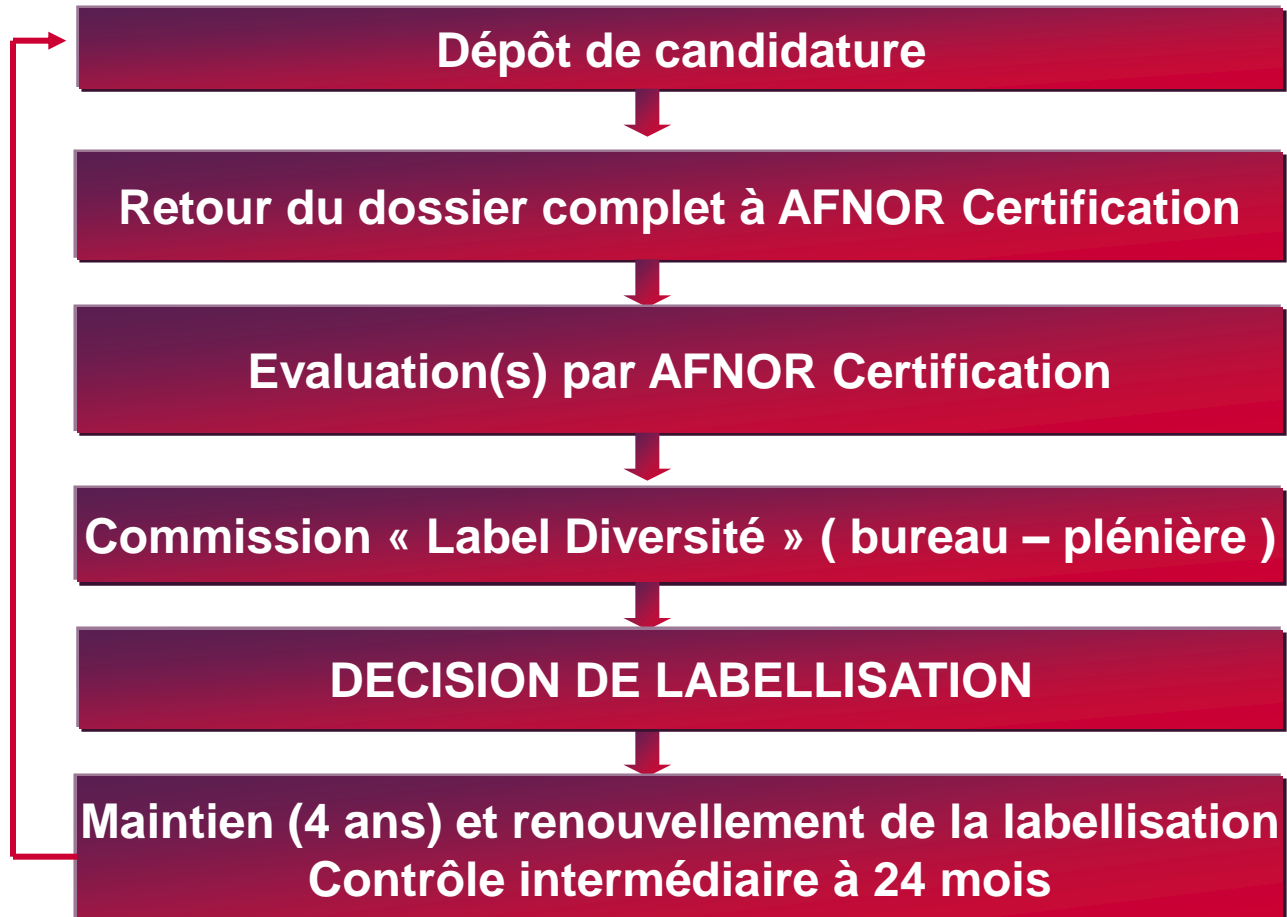
SECRETARIAT TECHNIQUE : AFNOR Certification



LE LABEL DIVERSITE



Le processus de labellisation





LE LABEL DIVERSITE



BILAN

- **Un sujet toujours d'actualité**
- **Des secteurs d'activité plus ou moins engagés**
- **Mobilisation des pme et de la sphère publique**
- **Nécessité d'aller au delà de la gestion des ressources humains**

LABEL DIVERSITÉ ET LABEL ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Quelques références



THALES



L'ORÉAL



LABEL DIVERSITÉ ET LABEL ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Actualités et développements futurs

- Mobilisation de la sphère publique (exemplarité des ministères et des collectivités territoriales – décision du Premier ministre, Comité interministériel « Égalité et Citoyenneté » du 6 mars 2015)
- Un secteur des médias engagé, notamment par les actions du CSA
- Loi Justice XXI : « class actions » sur la discrimination (actions de groupe)
- Prise en compte des thématiques Diversité et Égalité professionnelle dans le cadre des marchés publics
- Diversité et égalité professionnelle composantes de la notation sociale et de l'investissement financier
- Ouverture européenne

En cours :

- Adaptation des procédures d'évaluation, pour le Label Diversité, en faveur des entreprises reconnues matures
- Etude France Stratégie sur le coût économique de la discrimination en entreprise



NOUS CONTACTER



Thierry GEOFFROY

thierry.geoffroy@afnor.org

33 (0)1 41 62 61 12

Suivez-nous sur

www.afnor.org

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé

F 93571 LA PLAINE SAINT DENIS

FRANCE

